

TROUSSEAU D'INTERNAT

Chaque élève doit apporter :

- 3 cadenas (armoire et bureau dans la chambre et casier au lycée)
- Des chaussons ou chaussures d'intérieur
- Une trousse de toilette garnie
- Un tapis de bain
- Des serviettes de toilette

Pour son lit une place : 190 x 90 cm :

- Une alèse
- Un drap housse
- Une couette
- Une housse de couette
- Un oreiller et sa taie

Par mesure d'hygiène les draps, housses de couette et taies d'oreillers doivent être rapportés à la maison tous les 15 jours pour être lavés.

Il sera parfois demandé aux internes de vider intégralement leurs chambres à la veille des petites vacances lorsque l'internat sera occupé par des groupes extérieurs au lycée ou pour que les personnels d'entretien interviennent aisément.